CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E4154** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE 29/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEJANNES LES ALES 79 B 85

Siret : 317 588 010 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 22511I

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010750305404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010750305404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : VENIER RENOVATION

319 RUE ANTOINE EMILE
ZAC DU CAPRA CAMPNEBOUT
30340 MEJANNES-LES-ALES

Téléphone : 04 66 86 68 16 **Fax :** 04 66 56 89 87

Portable :

Responsabilité légale :
VENIER FABIEN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@venier-reno.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 432 925 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	21	16/09/2025
2171	Taille et pose de pierre		26/09/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	9	16/09/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	4	16/09/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/07/2026 14:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E4154** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE **29/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979
Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEJANNES LES ALES 79 B 85

Siret : **317 588 010 00023**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 22511I

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010750305404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010750305404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **VENIER RENOVATION**

319 RUE ANTOINE EMILE
ZAC DU CAPRA CAMPNEBOUT
30340 MEJANNES-LES-ALES

Téléphone : 04 66 86 68 16 **Fax :** 04 66 56 89 87
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@venier-reno.fr

Responsabilité légale :
VENIER FABIEN GÉRANT

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/09/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	26/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/09/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	26/09/2023
o Isolation des combles perdus	26/09/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/07/2026 14:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.